Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/04/2025 - 3134 - 1991 B 00427 - 382 843 191 - BVS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS BVS**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 4 Allée du Four Banal 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON

Durée de l'exercice précédent * : 15

Numéro SIRET * : 3 8 2 8 4 3 1 9 1 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31082024 Net 3	N-1 31082023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	61 506	AC 61 506		7 154
	Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI 7 622		7 622
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	82 445	AQ 62 051	20 393	94 881
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	199 625	AS 191 116	8 509	25 520
	Autres immobilisations corporelles	AT	825 316	AU 620 354	204 962	309 407
	Immobilisations en cours	AV	6 500	AW	6 500	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	799 153	CV	799 153	462 205
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	84	BE	84	84
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	10 541	BI	10 541	18 334
	TOTAL (II)	BJ	**1 992 792**	BK **935 027**	**1 057 765**	**925 208**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	103 660	BM	103 660	98 597
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	337 461	BQ	337 461	456 865
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 000	BW	2 000	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 409 306	BY	2 409 306	1 936 208
	Autres créances (3)	BZ	1 709 204	CA	1 709 204	394 944
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	872 820	CG	872 820	804 745
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 695	CI	14 695	55 654
	TOTAL (III)	CJ	**5 449 146**	CK	**5 449 146**	**3 747 014**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**7 441 938**	1A **935 027**	**6 506 911**	**4 672 222**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 541 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le - 2 AVR. 2025 sous le n° B 3134

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise **SAS BVS** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 053 215	1 081 064
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 078 041**	**402 151**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 241 256**	**1 593 215**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	969 302	819 064
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 009	130 930
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	964 711	728 336
	Dettes fiscales et sociales	DY	497 130	820 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 717 486	8 679
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	114 018	571 272
	TOTAL (IV)	EC	**4 265 655**	**3 079 007**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**6 506 911**	**4 672 222**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 059 612	2 449 507
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	650 925	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS BVS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	7 877 485	FH		FI	7 877 485	8 755 060
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**7 877 485**	FK		FL	**7 877 485**	**8 755 060**
	Production stockée *					FM	131 370	212 536
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		3 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	47 864	96 377
	Autres produits (1) (11)					FQ	205	116
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**8 056 924**	**9 067 589**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 820 559	1 943 543
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(14 054)	38 358
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 497 377	2 941 633
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	63 008	93 267
	Salaires et traitements *					FY	2 206 280	2 570 972
	Charges sociales (10)					FZ	742 851	843 622
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3))	HS				GA	117 154	164 659
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 154	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	56	134
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 435 384**	**8 596 188**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**621 539**	**471 401**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	196 376	70 890
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 512	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	347 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**563 888**	**70 891**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 582	8 602
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**14 582**	**8 602**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**549 306**	**62 289**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 170 845**	**533 690**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise **SAS BVS** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 652	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	942 388	1 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**951 040**	**1 750**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 028	8 814
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	862 419	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		3 113
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**867 447**	**11 927**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**83 594**	**(10 177)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	176 398	121 362
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**9 571 852**	**9 140 230**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**8 493 811**	**8 738 079**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**1 078 041**	**402 151**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	3 100	3 875
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	47 864	96 377
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	867 447	951 040

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/08/2024

Annexes comptables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 506 911** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 571 852** euros et un total **charges** de **8 493 811** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 078 041** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production sont évalués au coût de production.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Par application du principe de prudence, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à la valeur comptable retenue.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evènements significatifs

Au cours de l'exercice, des apports partiels d'actifs ont été réalisés pour trois branches d'activités.

Au 31/08/2024, il a été constaté les APA suivants:

-Pour BVS Ile-de-France	24 530.99€
-Pour BVS Auvergne-Rhône-Alpes	400 597.87€
-Pour BVS Infra	374 024.54€

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 600,00	38,4615	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**2 600,00**	**38,4615**	**100 000,00**

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	84 348				15 220	69 128
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**84 348**				**15 220**	**69 128**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	169 595				87 150	82 445
	Instal technique, matériel outillage industriels	235 590				35 966	199 625
	Instal., agencement, aménagement divers	187 441		8 929		925	195 446
	Matériel de transport	724 446		81 511		254 397	551 560
	Matériel de bureau, mobilier	97 905		5 578		25 173	78 311
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			8 668		2 168	6 500
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 414 977**		**104 686**		**405 778**	**1 113 885**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	809 205		827 832		837 884	799 153
	Autres titres immobilisés	84					84
	Prêts et autres immobilisations financières	18 334				7 793	10 541
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**827 623**		827 832		845 677	**809 778**
	TOTAL	**2 326 949**		932 519		1 266 676	**1 992 792**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial		3 075	3 075	
	Autres immobilisations incorporelles	69 571	3 044	11 110	61 506
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**69 571**	**6 119**	**14 184**	**61 506**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	74 714	10 820	23 482	62 051
	Instal technique, matériel outillage industriels	210 070	8 915	27 869	191 116
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	23 002	18 396	770	40 627
	Matériel de transport	617 005	60 178	157 072	520 111
	Matériel de bureau, mobilier	60 378	12 728	13 489	59 616
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**985 169**	**111 035**	**222 683**	**873 521**
	TOTAL	**1 054 740**	**117 154**	**236 867**	**935 027**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	347 000		347 000	
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		2 154	2 154	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**347 000**	**2 154**	**349 154**	
	TOTAL GENERAL	**347 000**	**2 154**	**349 154**	

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	2 154	
	- financières		347 000
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 541	10 541	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 409 306	2 409 306	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 351	6 351	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 648	36 648	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 082 825	1 082 825	
	Débiteurs divers	583 381	583 381	
	Charges constatées d'avances	14 695	14 695	
	TOTAL DES CREANCES	**4 143 746**	**4 143 746**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	539

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	650 925	650 925		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	318 377	112 333	182 305	23 739
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	964 711	964 711		
	Personnel et comptes rattachés	216 412	216 412		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 504	101 504		
	Impôts sur les bénéfices	43 190	43 190		
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 770	129 770		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 254	6 254		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 009	3 009		
	Autres dettes	1 717 486	1 717 486		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	114 018	114 018		
	TOTAL DES DETTES	**4 265 655**	**4 059 612**	**182 305**	**23 739**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 151
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	550 838
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds Commercial

	31/08/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	7 622	
TOTAL	7 622	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		1 170 845		**1 170 845**
Résultat exceptionnel (et participation)		83 594		**83 594**
Résultat comptable		**1 254 439**		**1 254 439**

(1) après retraitements fiscaux

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/08/2024
Résultat de l'exercice	1 078 041
Impôt sur les bénéfices	176 398
Résultat avant impôts	1 254 439
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	**1 254 439**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
GARANTIE DE L'ETAT SUR PGE			200 000
BNP NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE		75 000	
BNP GAGE CPTE INSTR. FINANCIERS		435 205	
CREDIT AGRICOLE CAUTIONS DIVERS MARCHES		34 512	
		544 717	**200 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**544 717**	**200 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	31/08/2023	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	8 102		8 102
TOTAL	**8 102**		**8 102**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	31/08/2023	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	114 018	571 272	(457 254) -80,04
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	**114 018**	**571 272**	**(457 254)** -80,04

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	31/08/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers		155	(155)	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 424	44 310	4 114	*9,28*
Dettes fiscales et sociales	266 563	445 849	(179 286)	*-40,21*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		2 637	(2 637)	*-100,00*
TOTAL	**314 988**	**492 951**	**(177 963)**	*-36,10*

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/08/2024	31/08/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 695	55 654	(40 960)	-73,60
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**14 695**	**55 654**	**(40 960)**	-73,60

ANNEXE - Elément 1

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce l'entreprise a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.
L'engagement des indemnités départ en retraite s'élève au 31/08/2024 à 33 264 € et n'a pas fait l'objet de provision en comptabilité.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : 6190 Z
Age de départ en retraite supposé :64 ans
Taux d'actualisation : 1.50 %
Taux de charges sociales : 38%
Table de mortalité : TG 05
Méthode d'évaluation : Retrospective prorata temporis

La société a procédé au calcul de l'engagement pour départ à la retraite.

Durée de l'engagement	Montant
A moins d'1 an	0
De 1 à 5 ans	0
De 6 à 10 ans	8 601
A plus de 10 ans	24 663
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	**33 264**

CPF Compte personnel de formation

A compter du 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) remplace le droit individuel à la formation (DIF).

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année par le salarié et n'est plus du ressort de la société.

BVS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Allée du Four Banal
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
382 843 191 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 20 JANVIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 1 078 040,88 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'Associée Unique *Soit 346,15 euros (arrondis) par action*	900 000,00 euros
Au compte « autres réserves »	178 040,88 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 20 janvier 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 900 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

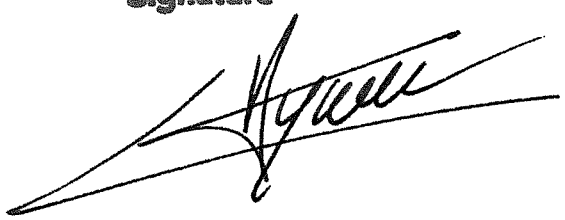
Exercice clos le 31 mai 2021 :
150 000,00 euros, soit 57,69 euros (arrondis) par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 mai 2022 :
300 000,00 euros, soit 115,38 euros (arrondis) par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 août 2023 :
430 000,00 euros, soit 165,38 euros (arrondis) par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme
La Présidente

Signature



45 route de Verdun
CS 30314
21200 BEAUNE
Tél. 03.80.24.17.10
Email : beaune@latitude-ec.com

Greffe du Tribunal de
Le 31 MARS 2025
21000 DIJON

SA BVS

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

Siège social : 4, Allée du Four Banal, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON

R.C.S : 382 843 191

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2024

Latitude AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2024

A l'assemblée générale de la Société SA BVS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée BVS relatifs à l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur

Greffe du Tribunal de Commerce
Le 31 MARS 2025
21000 DIJON

ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des apports partiels d'actifs selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « Evénements significatifs ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte traduction comptable de ces opérations d'apports partiel d'actifs en date du 31 août 2024 dans les comptes de BVS.

Les travaux en cours figurant au bilan ont été valorisés à leur coût de production conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables ». Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier pas sondage l'application de cette méthode et vérifier que l'annexe communique une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés de la société BVS.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion de la Présidente. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit

réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Beaune, le 20/01/2025

Pour la SARL LATITUDE AUDIT

Commissaire aux comptes

Nathalie MONGAZON

Compagnie Régionale de Dijon

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.